

La double «peine»

*Sophie Bessis**

Assitgnées souvent à leur double condition, femmes et étrangères, les femmes migrantes sont plus vulnérables à l'exploitation, aux discriminations, au déni de droits.

De par le vieillissement de sa population, l'Europe fait appel à ces femmes comme employées de maison (garde, soins à domicile, ménage). «Paradoxe : la migration massive de femmes domestiques permet aux femmes des pays d'accueil de s'affranchir de leurs propres tâches dans la sphère privée pour travailler à l'extérieur
[...] Les femmes dominées des mondes dominés sont, en quelque sorte, un facteur d'ascension sociale et professionnelle pour celles des pays riches, comme par un effet de dominos»

À border la question du genre et de l'ethnie, c'est aussi parler de la migration, qu'elle remonte aux ascendants, ou qu'elle concerne la personne même, confrontée à une situation que les associations de défense des migrantes qualifient volontiers de «double peine», c'est-à-dire de double discrimination. Elle est une femme, elle est une étrangère venue d'un pays dit «du Sud». Elle est traitée comme une femme - non pas que les hommes immigrés dans les sociétés riches jouissent de notables priviléges mais, tout de même, ils sont des hommes et y trouvent une certaine assurance puisque l'identité masculine reste dominante en Occident -, elle est traitée comme une étrangère et l'on a besoin d'elle pour les métiers invisibles mais indispensables que les ressortissant(e)s des pays riches ne veulent plus faire : trop durs, trop contraignants. A supposer qu'elle soit «régulière», elle travaille dans des professions où l'on revendique moins, où l'organisation collective des salariés reste embryonnaire. Dans bien des cas, elle ne travaille pas, donc n'existe pas comme individu autonome, elle est «la femme de...». Et si l'époux «la» divorce, elle n'a plus de papiers, elle disparaît dans l'ombre dont elle n'était pas vraiment sortie.

Partout, et pas seulement en Europe ou en Amérique du nord, la femme migrante est plus vulnérable à l'exploitation, aux discriminations, au déni de droits. Sa condition dans les pays du Golfe en est un flagrant exemple. Mais restons ici puisque nous y sommes : invisibles oui et, en même temps, tout le monde sait bien que les sociétés

(*) Chercheuse associée à l'IRIS, secrétaire générale adjointe de la FIDH

ne peuvent plus se passer d'elles. On les voit dans les rues des grandes villes tirant les poussettes, promenant les vieux, sortant tard des bureaux dont elles font le ménage. Dans les zones agricoles, elles font la cueillette des fruits et des légumes. Elles sont dures à la tâche. Elles sont sages, elles ont l'habitude d'être dominées. On les apprécie.

On trouve les plus fortes concentrations de travailleuses dans les métiers les moins



valorisants ou situés aux niveaux inférieurs des hiérarchies professionnelles. Déclarées ou «clandestines», elles sont majoritaires dans les secteurs les plus précaires comme le travail domestique ou les activités du secteur informel, ce qui les rend particulièrement exposées aux abus.

Les statistiques disponibles dans plusieurs pays occidentaux montrent qu'il y a chez les femmes immigrées deux fois plus de veuves, de divorcées, de séparées que chez les hommes immigrés. La pauvreté les frappe également davantage. Les foyers monoparentaux dirigés par des femmes sont les plus pauvres. Cette précarité se retrouve dans tous les pays d'immigration.

La migration féminine de travail a beaucoup augmenté du fait d'une demande croissante en employées de maison. En Europe, le vieillissement de la population exige de plus en plus de main d'œuvre dans le secteur de la garde et des soins à domicile, et dans le secteur paramédical. Mais, au-delà de ce vieillissement, c'est l'ensemble des classes moyennes et supérieures qui ont besoin de ces employées. On est ici devant un paradoxe : la migration massive de femmes domestiques permet aux femmes des pays d'accueil de s'affranchir de leurs propres tâches dans la sphère privée pour travailler à l'extérieur. Leur libération par un travail salarié valorisant passe donc par l'exploitation d'autres catégories de femmes, celles qui viennent des mondes dominés. Les femmes dominées des mondes dominés sont, en quelque sorte, un facteur d'ascension sociale et professionnelle pour celles des pays riches, comme par un effet de domino.

Femmes, étrangères ou de «deuxième génération» puisque l'extranéité est héréditaire. Ne soyons pas misérabilistes cependant : elles «arrivent» plus souvent qu'on ne le croit, en se battant deux fois plus que leurs hommes, que leurs frères. Et beaucoup de ceux-là, pour compenser leurs frustrations, les assignent à leur double condition : femmes, étrangères ou filles de. Souvent, elles se révoltent. Elles ont changé le paysage de la migration. Changeront-elles un jour l'image que l'on a des immigrés ? ■